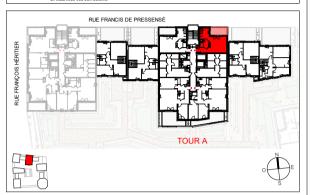
# GCB 4.38 Loggia 2.20 86 PF + FI HSFP 2.44 4.61 Réception SDE/WC 2.76 Entrée T1 **A311** 3.55 4.24

### **GRATTE-CIEL VILLEURBANNE** MACRO-LOT B

PIÈCES

Entrée

## **VUES CIEL**



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
A	R+3	N° <b>A311</b>	T1

### Tableau surfaces SURFACES 4.4 m<sup>2</sup>

Réception 26.1 m<sup>2</sup> SDE/WC 4.7 m<sup>2</sup> TOTAL SURFACE HABITABLE 35.2 m<sup>2</sup>

_oggia	8.1 m²
TOTAL SURFACE ANNEXE	8.1 m <sup>2</sup>

HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond HSP: Hauteur Sous Poutre HSD:Hauteur Sous Dalle

### LEGENDE:

LL	LAVE LINGE
LV	LAVE-VAISSELLE
CU	BLOC CUISSON
R	REFRIGERATEUR
EV	EVIER
ss	SÈCHE-SERVIETTE
EP	DESCENTE D'EAU

PLUVIALE

PORTE FÊNETRE FÊNETRE FÊNETRE FIXE ALL ALLEGE PLACARD PL MC

CELLIER EXT

VOLET ROULANT BSO BRISE SOLEIL ORIENTABLE GTL GAINE TECHNIQUE LOGEMENT GCB GARDE CORPS BARREAUDÉ GCM GARDE CORPS MAÇONNÉ MAIN COURANTE ZZZ SOFFITES ET FAUX PLAFONDS - - - RETOMBÉE DE POUTRES



NB: Le présent document exprime la ligure et les dispositions générales du logement. Des variations pouvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concern les dimensions littes que l'écupiement. Les emplacement des divers meubles ou définents figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux ternasses et baicons pours as faire par une macriè. Les retimbrésses, soittes, faux plations, caralisations, voiets routants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous ligurés. En fonction des études routants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous ligurés. En fonction des études techniques, ces demires pouront étre rejudiés, égélades ou supprimés. Les placards sont compris dans les surfaces des pièces. La véglation n'est pas contractuelle. Les oftes sont à titre indicatif sous réserve dévolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglimentaties de seuis, de l'intérieur du logement ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves cm pour les terrasses.

Indice:I 15/03/2024

